Compte-rendu du CHSCT d'administration centrale du 24 juin 2016

La séance était présidée par M. Le Guern, adjoint à la directrice des Ressources humaines.

Vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse à la déclaration préalable de la CGT, les votes et les compléments d'information liés aux points de l'ordre du jour.

Réponse de l'administration sur l'absence de cabinet médico-social en Tour Séquoia : elle reconnaît que la demande d'installation d'un cabinet médico-social en TS est récurrente et s'engage à donner lors d'un prochain CHSCT une réponse clairement motivée.

Réponse de l'administration sur l'ajout de la prévention du harcèlement moral et sexuel dans le programme de prévention 2016-2018 de l'administration centrale : l'examen du programme de prévention 2016-2018 est reporté au CHSCT de septembre ou octobre (une séance spécifique lui sera éventuellement consacré) afin d'intégrer la problématique de prévention du harcèlement, la DRH ayant par ailleurs entamé une réflexion sur les possibilités de réaction rapide aux problèmes managériaux. Pour la CGT, il est certes nécessaire de prévoir des possibilités d'intervention d'urgence et de médiation en cas de mal être caractérisé dans un service, mais aussi (et surtout) de prévenir de tels situations, en particulier par une adéquation des moyens et des effectifs aux charges de travail, et par la possibilité pour les encadrants d'exercer véritablement leur rôle de managers (formation, temps pour le faire, valorisation de cette fonction).

Réponse de l'administration sur les mesures prises pendant la fermeture du RER cet été : vous trouverez ci-joint la note transmise aux services par la DRH afin de rétablir les horaires habituels des agents rencontrant des difficultés de transport. Vous pouvez nous signaler les éventuels problèmes rencontrés.
La demande de la CGT d'apporter une attention particulière aux agents non voyants et de recourir, si besoin est, aux prestataires de transport adapté est prise en compte. Les conseillers de prévention du bureau CRHAC2 vont prendre contact avec chacun des agents en situation de handicap, en particulier les agents mal et non-voyants mais également ceux dont la mobilité est difficile, afin de leur proposer, durant la période des travaux sur les voies ferrées de l'Ile-de-France cet été, une prise en charge de leurs trajets domicile/travail par une société de transport spécialisée.

Précisions sur l'enquête sur les risques psychosociaux (RPS) et les suites données

- le taux de réponse est élevé (53,81%) mais la participation faible de la catégorie C pose question,
- le travail d'analyse va être affiné par DG (par directions sectorielles pour le SG, la DGITM et la DGALN), ainsi que par catégories,
- une restitution sera faite aux agents et aux directions,
- l'analyse des résultats et les suites données seront présentées aux comités techniques,
- si le niveau d'information atteint s'avère insuffisant pour construire un plan de prévention des RPS, des investigations qualitatives complémentaires pourraient être envisagées,
- la CGT a proposé qu'une approche plus qualitative cible les populations spécifiques suivantes : les agents sans poste, les agents en situation de handicap, les agents en bureaux partagés.

Déménagement en Arche Sud

- la demande de la CGT concernant la cellule «Dossiers» de GAP (demande de disposer des plans des futurs locaux, de visiter les locaux actuels et les locaux futurs, et que soit remis un dossier sur les matériels dont l'installation est prévue pour remplacer le «robot», accompagné d'un avis du médecin de prévention) a été votée à l'unanimité par les syndicats représentés (CGT- CFDT- UNSA, FO n'ayant pas pu participer à la réunion),
- le projet de micro-zoning de l'ensemble des services transférés en Arche Sud sera présenté au CHSCT de rentrée,
- nous avons rappelé que le CHSCT devait être consulté avant la prise de décisions importantes concernant les conditions de travail et que de vraies réponses devaient être apportées aux problèmes signalés. Ainsi, des réponses aux plaintes relatives à la sécheresse de l'air en Tour Séquoia telles que : *«Les installations de chauffage et de climatisation de la tour, existantes et n'ayant pas fait l'objet de travaux d'amélioration dans le cadre de sa réhabilitation, ne sont pas équipées de système d'humidification»* ne sont pas acceptables. Il reste à traiter le problème.

Autres points abordés :

- **10 signalements ont été portés au registre de santé et de sécurité au travail entre le 16 février et 31 mai 2016 :** 2 sur des dysfonctionnements de climatisation en TPB, 3 sur des dégâts des eaux (1 en TS et 2 en TPB), 2 sur le restaurant de la Tour Séquoia (escalator en panne, sol glissant) et 3 sur des risques psycho-sociaux (dont un cas de souffrance au travail non résolu).
- **25 accidents ont été reconnus imputables au service entre le 28 janvier et le 5 mai 2016, dont 14 accidents de trajet.** Des contacts sont pris par l'administration avec Defacto pour sécuriser la voirie (des travaux devraient être faits aux abords de la Tour Séquoia), ainsi qu'avec la RATP. Pour la CGT, une action doit aussi être menée pour accroître l'offre de logements de proximité.

Les représentantes de la CGT au CHSCT d'AC sont Dominique Citron et Marie-Christine Van Marle.

Elles sont également membres du **Comité Restauration** qui s'est réuni le 24 mai 2016, et dont voici quelques brèves nouvelles :

- **d'importants travaux restent à effectuer dans les cuisines de la Tour Séquoia :** 500 000 euros sont nécessaires pour qu'elles atteignent un niveau normal de fonctionnement et des conditions de travail satisfaisantes pour les salariés (fours irréparables – vieux lave-vaisselle inefficaces et très consommateurs d'énergie – un audit a été transmis à ATL),
- une réflexion est en cours sur la **gestion des flux** dans ce restaurant, en particulier lors de la venue de grands groupes extérieurs qui provoquent un engorgement,
- **autres améliorations à envisager :** les fontaines à eau trop lentes (ce problème est à régler par ATL), 2 micro-ondes supplémentaires nécessaires en Tour Séquoia, remplacement de la vaisselle ébréchée (fait récemment), recherche en cours d'un pain de meilleure qualité,
- **les plats «chauds» sont froids** parce que la vitro-céramique utilisée pour des raisons esthétiques pour les chauffe-plats ne les tient pas chauds (et, en plus, les dessèche). Nous avons demandé que des chauffe-plats au bain-marie, plus performants, soient réinstallés dans l'Arche,
- **le niveau sonore de la cafeteria de la Tour Séquoia** est insupportable (et plus encore pour les personnes qui y travaillent).

Nous notons avec satisfaction un certaine **diminution de la matière grasse** et avons demandé d'**améliorer la lisibilité de l'affichage bio**, de moins mélanger salade et produits animaux (pour les végétariens), de **mieux afficher le «menu malin»** (repas forfaitaire à prix réduit) notamment sur intranet, et, dans le cadre du **nouveau marché qui doit être passé début 2017**, de réfléchir à des menus comprenant moins de viande, à des fins d'exemplarité en matière de bilan carbone, de santé, et d'augmentation de la qualité des autres produits.

Suite à ces demandes, une réunion sur la restauration collective exemplaire et la clause sociale dans le marché de restauration aura lieu le 6 juillet 2016.